Le CCAS

Le CCAS (Centre communal d’action sociale) est un établissement public communal obligatoire pour les villes de + 1 500 habitants, présidé par le maire et doté d’un budget propre. Son conseil d’administration est composé paritairement d’élus et de personnes qualifiées venant du secteur de l’action sociale.

Missions du CCAS

Le CCAS exerce des missions obligatoires :

- la domiciliation administrative de la réception du courrier
- un appui à la constitution des demandes d’aides légales (APA à domicile, MDPH, carte de transport...)

Et facultatives :

- un appui à la constitution de demande d'aides facultatives : bons alimentaires d’urgence, paiement d’une facture, aménagement d’un logement en cas de handicap, etc. le tout sous conditions d'éligibilité.

Les aides ne sont pas systématiques et s’appuient sur le rapport d’un travailleur social du département : Antenne de Pontoise - SSD : 01 34 33 52 50.

Prévention et solidarité

Le CCAS, c’est aussi des actions de prévention de l’exclusion et de la précarité sous toutes ses formes (pas seulement matérielle) et pour tous les publics :

- accompagnement administratif et social dans le cadre des procédures d'expulsions locatives
- orientation des femmes victimes de violence vers les structures compétentes
- participation financière pour les frais de portage repas à domicile (selon des critères d'éligibilité)
- ateliers linguistiques pour l'apprentissage du Français
- conférence de prévention sur la santé
- prévention sur la lutte contre les arnaques
- galette des rois pour les seniors non imposables de 70 ans et +

Le CCAS soutient des associations locales engagées envers les habitants comme le Secours Catholique, Association Familiale Protestante Maranatha, Familles d’Osny, etc.

Les membres du conseil d'administration

- Jean-Michel Levesque
- Tatiana Priez
- Nicole Siepi
- Daniel Hequet
- Christine Robert
- Philippe Hogommat
- Anne-Marie Besnouin
- Marie-Cécile Joachim
- Brigitte Tanguy
- Christiane Cointre
- Marcel Lalliot
- Michel Lesaing

Contact

01 34 25 42 52

social@ville-osny.fr